# 

* Date : 28-01-2003
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2003701899
* Author :

Par jugement du 13 janvier 2003, la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi a déclaré sur assignation la faillite de la S.A. Germar, dont le siège social est sis à 6000 Charleroi, boulevard Tirou 85, R.C. Charleroi 181683, T.V.A. 453.258.234.
Curateur : Me Xavier-Eric Born, avocat à Charleroi, boulevard Devreux 28 .
Les créanciers sont invités à déposer leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 11 février 2003.
La clôture du procès-verbal de vérification des créances est fixée au 11 mars 2003 à 8 h 15 m, en chambre du conseil de la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi.
Accorde d'office la gratuité de la procédure sur pied de l'article 666 du Code judiciaire.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) F. Vanbergen.